



# ENQUÊTE HÔTELLERIE



OCTOBRE 2016

## DES RÉSULTATS EN FORTE HAUSSE POUR L'HÔTELLERIE AU MOIS D'OCTOBRE 2016

UN TAUX D'OCCUPATION EN HAUSSE DE 5,7 POINTS ET DES  
NUITÉES EN FORTE HAUSSE DE 11%

> Les différents indicateurs hôteliers et leurs évolutions dans le département

Catégorie	Indicateurs	Évolution 2016/2015	En cumul depuis le début de l'an- née 2016	Evolution en cu- mul par rapport à 2015
Taux d'occupation	61,9%	+ 5,7 pts	59,8 %	+ 0,8 pt
Nuitées totales	263 700	+ 11,0 %	2 501 874	+ 1,5 %
Nuitées françaises	229 442	+ 12,1 %	2 062 748	+ 3,6 %
Nuitées étrangères	34 259	+ 3,8 %	439 126	- 7,4 %
Durée séjour	1,63	+ 0,05 jour	1,61	=
Part Clientèle affaires	50,8 %	- 0,5 pt	47,9 %	+ 3,5 pts

L'hôtellerie départementale affiche des résultats en hausse au mois d'octobre 2016, avec un TO de 61,9%, en hausse de 5,7 points, et des nuitées en forte hausse de 11%. Il s'agit d'une forte reprise après une saison mitigée et qui pourrait permettre de finir l'année en hausse.

La hausse des nuitées au mois d'octobre est due à une très forte hausse de 12% des nuitées françaises mais aussi des nuitées étrangères, qui affichent une progression de 3,8%, et qui inversent une tendance négative observée depuis 6 mois.

De son côté, la clientèle d'affaires affiche une légère baisse (- 0,5 pt) par rapport à octobre 2015, alors que la durée de séjour affiche une hausse de 0,05 jour (1,63 jour).



## DES RÉSULTATS EN HAUSSE POUR TOUTES LES CATÉGORIES D'HÔTELS

TOUTES LES CATÉGORIE D'HÔTELS AFFICHENT UNE HAUSSE DE TO (ENTRE 2,8 ET 6,8 POINTS) ET DES NUITÉES EN FORTE HAUSSE (ENTRE 6 ET 13,4%).

> Les indicateurs par catégories d'hôtels et selon l'appartenance ou non à une chaîne

Catégorie	TO en %	Evolution 2016/2015	Nuitées	Evolution 2016/2015	Part des nuitées en %	Part de Clientèle étrangère en %
Global	61,9	+ 5,7 pts	263 70	+ 11,0 %	-	13,0 %
Non classé	53,4	+ 5,7 pts	26 969	+ 12,1 %	10,2	9,7 %
1 et 2*	61,0	+ 6,8 pts	66 144	+ 6,0 %	25,1	7,2 %
3*	62,7	+ 6,0 pts	108 268	+ 13,4 %	41,1	15,0 %
4 et 5*	65,9	+ 2,8 pts	62 319	+ 11,9 %	23,6	17,0 %
Hôtels de Chaîne	65,6	+ 4,5 pts	129 622	+ 11,2 %	49,2	14,3 %
Autres hôtels <sup>(1)</sup>	58,5	+ 6,5 pts	134 078	+ 10,7 %	50,8	11,7 %

<sup>(1)</sup> Autres: hôtels indépendants et chaînes volontaires

En ce mois d'octobre 2016, on constate que l'écart de TO entre tous les hôtels classés (de 1 à 5\*) est de près de 5 points (4,9 points), et qu'il a tendance à augmenter par rapport aux mois précédents.

En terme d'évolution par rapport à octobre 2015, on constate que tous les hôtels, quel que soit leur classement, voient leur TO augmenter, et plus particulièrement l'hôtellerie de 1 à 3\* (+ de 6 pts). Ce sont les hôtels 4 et 5\* qui affichent le meilleur TO avec 65,9%, devant les hôtels 3\* avec 62,7%, et les hôtels 1 et 2\* avec 61,0%. Selon la stratégie commerciale adoptée par les hôtels, on constate que les hôtels appartenant à une chaîne enregistrent un taux d'occupation de 7,1 points supérieur aux hôtels indépendants et de chaînes volontaires, et qu'ils affichent une hausse de 4,5 points de leur TO par rapport à 2015.

Au niveau des nuitées, ce sont les hôtels 3 étoiles qui occupent la 1<sup>ère</sup> place du département avec 41,1% des nuitées totales, assez loin devant les hôtels 1 et 2\* avec 25,1%, et les hôtels 4 et 5\* avec 23,6% des nuitées. Comme pour le taux d'occupation, tous les hôtels, quelle que soit leur catégorie ou leur stratégie commerciale, affichent une progression du nombre de nuitées (11% au global).

De son côté, la clientèle étrangère ne représente plus que 13% des nuitées totales, et c'est dans l'hôtellerie haut de gamme qu'elle est la plus présente (17%), devant l'hôtellerie 3\* (15%).

# UNE HAUSSE DES NUITÉES ÉTRANGÈRES AU MOIS D'OCTOBRE, LA PREMIÈRE DEPUIS AVRIL

UNE HAUSSE DE 3,8% DES NUITÉES ÉTRANGÈRES, QUI CONCERNE SURTOUT LA CLIENTÈLE EUROPÉENNE, EXCEPTÉ LES BRITANNIQUES.

> Les nuitées du département selon les nationalités étrangères

PAYS	Nuitées étrangères	Évolution 2016/2015 en %	Part des nuitées en %
Grande-Bretagne	7 707	- 16,0	22,5
Allemagne	4 343	+ 38,5	15,9
Belgique	3 242	+ 60,0	9,5
Espagne	2 546	- 1,8	7,4
Suisse	2 141	+ 11,5	6,2
Italie	1 288	+ 46,5	3,8
Pays-Bas	707	+ 0,3	2,1
Russie	675	+ 33,4	2,0
<u>Sous total Europe</u>	<u>26 728</u>	<u>+ 10,7</u>	<u>78,0</u>
Etats Unis	3 834	- 6,8	11,2
<u>Sous total Amérique</u>	<u>4 656</u>	<u>- 15,7</u>	<u>13,6</u>
Chine	594	+ 69,7	1,7
Japon	269	- 45,1	0,8
<u>Sous total Asie, Océanie, Australie</u>	<u>2 539</u>	<u>- 18,0</u>	<u>7,4</u>
<u>Sous total Proche et Moyen Orient</u>	<u>357</u>	<u>- 44,0</u>	<u>1,0</u>
<u>Sous total Afrique</u>	<u>336</u>	<u>+ 29,2</u>	<u>1,0</u>
<u>Total des nuitées étrangères</u>	<u>34 259</u>	<u>+ 3,8</u>	

Les hôtels du département enregistrent une hausse de 3,8% des nuitées étrangères par rapport à octobre 2015, qui s'explique par une forte hausse des clientèles européennes (+10,7%). Il s'agit de la première hausse depuis mars 2016.

La hausse des nuitées des clientèles européennes est principalement due aux clientèles allemande, belge et italienne, et dans une moindre mesure de la clientèle suisse. Par contre, on constate une forte baisse pour la clientèle britannique (-16,0%), et moindre pour la clientèle espagnole (-1,8%)

Sur le podium des clientèles étrangères, on retrouve le Royaume-Uni en première position, devant l'Allemagne et les Etats Unis.



Concernant la répartition des nuitées étrangères entre les différents continents, les européens atteignent seulement 78%. La clientèle venant d'Amérique arrive en deuxième position avec 13,6% des nuitées, suivie de la clientèle venant d'Asie (7,4%), d'Afrique et du Proche et Moyen Orient (1% chacun).

## DES RÉSULTATS EN HAUSSE POUR TOUS LES TERRITOIRES EN TERMES DE TAUX D'OCCUPATION ET DE NUITÉES

DANS CE CONTEXTE DE HAUSSE GÉNÉRALE, RENNES METROPOLE AFFICHE UN TO ET DES NUITÉES SUPÉRIEURES À SAINT-MALO AGGLOMÉRATION, ET CE POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LE MOIS DE MARS 2016

### > La fréquentation hôtelière par territoire

ESPACE	TO en %	Évolution 2016/2015 en points	Nuitées	Évolution 2016/2015 en %	Part Clientèle étrangère en %	Part de clientèle d'affaires en %
Région Bretagne	54,4	+ 4,0	651 416	+ 10,0	11,3	48,7
Saint-Malo Agglomération	64,2	+ 8,4	100 743	+ 14,6	19,0	24,8
Pays de Saint-Malo	60,5	+ 7,5	128 518	+ 12,2	17,2	25,4
Rennes Métropole	65,5	+ 4,4	108 463	+ 9,3	9,8	75,5
Pays de Rennes	65,2	+ 4,2	111 216	+ 9,5	9,7	75,2
Pays de Fougères, de Vitré et des Vallons de Vilaine (1)	54,6	+ 5,4	17 651	+ 13,0	5,9	73,1
Pays de Brocéliande, de Redon et de Ploërmel (2)	45,7	+ 1,0	12 820	+ 7,6	9,7	66,6

Au mois d'octobre 2016, la Bretagne voit son taux d'occupation augmenter de 4% et ses nuitées fortement augmenter (+10%). De son côté, le département d'Ille-et-Vilaine, qui réalise 40% des nuitées bretonnes du mois d'octobre, affiche des résultats en hausse dans tous les territoires.

Les hôtels de Rennes Métropole affichent un TO de 65,5% en hausse de 4,4 points. Au niveau des nuitées, les hôtels de Rennes Métropole, qui réalisent près de 41% des nuitées départementales, ont enregistré 9,3% de nuitées en plus.

Les hôtels de Saint-Malo Agglomération affichent un TO de 64,2%, en forte hausse de 8,4 points. En terme de nuitées les hôtels de St-Malo Agglomération, qui ont réalisé près de 38% des nuitées départementales, affichent une très forte hausse de 14,6%.

Le Pays de Fougères affiche une hausse de son TO de 5,4 pts et de 13% de ses nuitées, et le Pays de Brocéliande affiche aussi une hausse de 1 pt de son TO et de 7,6% de ses nuitées.

Source: Enquête de fréquentation hôtelière / Direction du Tourisme / INSEE Bretagne / Réseau MORGOAT module hôtellerie

Depuis le 1er janvier 2014, l'enquête de fréquentation hôtelière a évolué pour prendre en compte les changements de classification, avec notamment la suppression de la catégorie « 0 étoile » et la création de la catégorie « 5 étoiles ».

**Taux de réponse d'octobre 2016** : 81,3% (- 4,9 pts par rapport à 2015). Les résultats 2016 sont obtenus avec une précision de + ou - 1 point.

(1) Pays de Fougères, Vitré et Vallons de Vilaine dénommé Pays de Fougères

(2) Pays de Brocéliande, Redon et Ploërmel dénommé Pays de Brocéliande



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME HAUTE BRETAGNE ILLE-ET-VILAINE

5 rue du Pré Botté - BP60149 - 35101 Rennes cedex 3  
Tél. 02 99 78 47 47 - Fax 02 99 78 33 24

<https://pro.bretagne35.com/chiffres-etudes>

Contact : Jean-Christophe Nicolle—jc.nicolle@bretagne35.com - 02 99 78 47 44

Haute Bretagne  
Ile & Vilaine  
TOURISME